

# Fiche de procédure

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives	2015/0135(NLE)
Procédure terminée	
Convention internationale sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses à l'exception des aspects ayant trait à la coopération judiciaire en matière civile; protocole de 2010: ratification par les États membres et adhésion des États membres	
Voir aussi <a href="#">2001/0272(CNS)</a> Voir aussi <a href="#">2015/0136(NLE)</a>	
Sujet	
3.20.03.01 Sécurité maritime	
3.20.15.06 Coopération et accords de transport maritime ou fluvial	
3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures	
3.70.16 Droit et environnement, responsabilité pénale	

Informations techniques	
Référence de procédure	2015/0135(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
	Voir aussi <a href="#">2001/0272(CNS)</a> Voir aussi <a href="#">2015/0136(NLE)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/8/03761; JURI/8/06676